Apport du programme ERIF

Une subvention de \$4 millions du gouvernement fédéral, reçue dans le cadre du programme de l'Énergie renouvelable dans l'industrie forestière (ERIF), permettra à la société Nova Scotia Forest Industries Inc., située à Port Hawkesbury (Nouvelle-Écosse), de se doter d'installations s'alimentant en produits du bois plutôt qu'en combustibles fossiles classiques.

Grâce à l'installation d'une nouvelle chaudière alimentée en résidus de bois et d'appareils nécessaires à la manipulation et à la préparation du combustible, cette société pourra épargner l'équivalent de plus de 360 000 barils de pétrole par année. Après les travaux, environ 75 p. cent des besoins en combustibles de cette société et 50 p. cent de ses besoins en électricité seront comblés grâce à l'utilisation des déchets qu'elle produit elle-même, par exemple, les copeaux de bois, l'écorce et les déblais forestiers.

Les projets approuvés dans le cadre d'ERIF, depuis son lancement en 1978, permettront d'épargner l'équivalent de 2,5 millions de barils de pétrole par année, lorsqu'ils seront réalisés.

Alcan: une expansion tous azimuts

La société Alcan a signé, le 3 juin à Madrid, un accord avec les autorités espagnoles afin de développer la coordination entre ses activités et celles d'Empresa Nacional del Aluminio S.A. (ENDASA). L'Accord devrait permettre de relier les laboratoires de recherche de l'entreprise espagnole au réseau international que possède l'entreprise montréalaise. ENDASA est le plus grand producteur espagnol d'aluminium et de produits semi-finis (sa production approche 300 000 tonnes d'aluminium et 800 000 tonnes d'alumine par an). Alcan possède déjà 26 p. cent des actions de ce groupe et compte porter sa participation à environ 40 p. cent (l'État espagnol demeure l'actionnaire majoritaire).

D'autre part, Alcan a décidé d'entreprendre une étude de faisabilité, conjointement avec le consortium mexicain CONALUM S.A., en vue de la construction d'une usine d'électrolyse à Tampico (Mexique). Cette usine aurait une capacité de production de 45 000 tonnes d'aluminium par an et pourrait, si les

conclusions de l'étude s'avèrent positives, fonctionner dès 1983. Alcan est présente au Mexique depuis 1946.

International Aluminium Corporation (Los Angeles) a cédé le 31 mai à la société Alcan toutes les actions de sa filiale belge, International Extrusion N.V. (Intex). Cette usine de filage et d'anodisation est située près d'Anvers.

Avec un chiffre d'affaires de \$4,4 milliards en 1979, Alcan est le deuxième producteur mondial d'aluminium (1,5 million de tonne dont plus de 620 000 au Québec) et d'alumine (5 millions de tonnes dont 1,2 million au Québec). Alcan a été fondée en 1900 à Shawinigan (Québec).

(Québec Hebdo, vol. II, n. 22).

Réserves de pétrole albertain

D'après le rapport annuel de l'Office de conservation des ressources énergétiques de l'Alberta, la province à des réserves de pétrole brut conventionnel pouvant couvrir une période de 11 ans, au rythme actuel des livraisons.

L'Office rapporte que les réserves de pétrole conventionnel ont fléchi, de 5 milliards de barils en 1978 à 4,78 milliards en 1979.

Les réserves de pétrole, dans l'ensemble, ont augmenté de 212 millions de barils en 1979, grâce aux techniques avancées de récupération, à des découvertes récentes et à la réévaluation des réserves existantes. Cependant, comme l'augmentation de la production a été supérieure à l'augmentation des réserves, il en est résulté un déficit net en fin d'année.

L'Office estime que l'Alberta dispose de réserves de gaz naturel vendable pour encore 25 ans, et de pentane-plus, pour 20 ans.

Si on tient compte du pétrole synthétique dans le calcul des réserves, on constate que le sous-sol albertain récèle des réserves suffisantes pour 75 ans. A l'exception du pentane-plus, la production de tous les genres d'énergie a augmenté en Alberta au cours de 1979.

La production quotidienne de pétrole brut conventionnel a atteint 1,1 million de barils par jour, ce qui représente une augmentation de 14 p. cent; la production de brut synthétique a augmenté de 66 p. cent pour atteindre 93 000 barils par jour, le gaz naturel augmentant de 9 p. cent.

Début prochain de visites familiales privées dans des prisons

Pre

Une

tion

tien

198

nica

reto

tex

Can

Plu

Spé

fer

con

et

que

die

Cee

An

que

au

cât

Vea

Cinq pénitenciers fédéraux ont été choisis pour la phase initiale du programme de visites familiales privées mis en oeuvre par le Service correctionnel du Canada.

L'objectif fondamental de ce programme est d'aider les détenus à conserver leurs liens familiaux. La priorité sera donc accordée aux détenus mariés ou à ceux qui vivent depuis longtemps en union de droit commun. Les enfants seront autorisés et encouragés à accompagner leur mère ou leur père.

Pendant la durée de la visite, qui sera de deux jours, les familles seront logées probablement dans des roulottes résidentielles ou dans des cottages à deux chambres, sis sur les terrains du pénitencier.

Il n'y aura pas de gardes pour surveiller les visites et les familles seront seules.

"Un des établissements au moins, a précisé le solliciteur général, M. Bob Kaplan, aura entrepris les visites familiales privées avant la fin de l'année, probablement en décembre."

Quatre des pénitenciers sont des établissements à sécurité maximale; il s'agit du: pénitencier de Dorchester, dans la région de l'Atlantique; Archambault, dans la région du Québec; Millhaven, dans la région de l'Ontario; et l'établissement Kent, dans la région du Pacifique. Le seul établissement à sécurité moyenne est Stony Mountain, dans la région des Prairies.

Le programme sera aussi offert aux détenues de la Prison des femmes, à Kingston (Ontario).

"Les visites seront limitées, du moins au début du programme, aux détenus qui n'ont guère de chances, voire aucune, d'obtenir la libération conditionnelle de jour ou des permissions d'absence temporaire", a précisé le solliciteur général.

Les visites familiales privées ne sont pas destinées à concurrencer les programmes de libération conditionnelle d'absence temporaire", a-t-il ajouté.

Le solliciteur général a souligné le fait qu'il ne s'agissait pas d'un projet-pilote. "L'introduction des visites dans ces établissements marque le début d'un projet gramme que nous avons promis d'appliquer. Ce n'est pas simplement une experience. J'espère que le programme selargi à d'autres établissements aussi rapidement que possible", a ajouté M. Kaplan.